



Ault et ses alentours

■ SAINT-QUENTIN-LA-MOTTE

CONFÉRENCE-DÉBAT DU COMITÉ 21. Mieux comprendre les enjeux du développement durable

Le Rotary Club de Eu et le Comité 21 ont décidé, en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Littoral Hauts-de-France et l'entreprise Lhotellier d'organiser une conférence-débat pour expliquer ce qu'est le développement durable.

C'est en 1987 que la notion de développement durable est née. Une première définition lui est donnée : « Le développement durable est un développement qui répond aux besoins présents sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. ». Et aujourd'hui, encore plus qu'hier, elle est d'actualité.

Jeudi 18 avril, le Comité 21 s'est rendu aux Pépinières des Énergies Renouvelables dans la Zone d'activité de Gros Jacques, à Saint-Quentin-la-Motte pour expliquer en détail ce concept. Une conférence-débat organisée en partenariat avec la Chambre de commerce et d'industrie Littoral Hauts-de-France, le Rotary Club de Eu et l'entreprise Lhotellier. Un événement inédit pour l'organisme.

« C'est l'occasion d'échanger directement avec les acteurs du territoire, car chaque territoire a ses problèmes. Et de proposer des projets, des outils, des inspirations au public pour montrer que

c'est possible », précise Sarah Dayan, responsable de l'engagement sociétal des organisations au Comité 21.

Le développement durable

Le développement durable est une démarche qui repose, d'après le Comité 21, sur quatre piliers : l'économie avec notamment les risques d'une nouvelle crise économique ; le social avec les différentes inégalités dans le monde qui ne cessent d'augmenter ; l'environnemental avec le changement climatique, la destruction de la biodiversité... ; et le sociétal, de plus en plus de personnes étant à la recherche de sens et de transparence.

Sarah Schönfeld, directrice du Comité 21 détaille : « Tout ça, ce sont des enjeux auxquels la société fait face et qui posent l'importance du développement durable. ». Ces différents points ont été synthétisés dans l'Agenda 2030. « Tous les pays du monde se sont réunis autour d'une table pour se dire

quels sont les enjeux les plus cruciaux que l'humanité doit relever d'ici 2030 et ils se sont mis d'accord sur 17 objectifs de développement durable [ndlr : ODD, cf : encadré] », souligne la directrice.

Des sceptiques et des convaincus

Ce jour, dans la salle, quelques représentants d'entreprise, d'association, des élus et beaucoup de curieux ont écouté avec attention l'exposé réalisé par les deux femmes. Et même si quelques-uns restent sceptiques, ils sont nombreux à être convaincus qu'il faut faire en sorte que ces 17 ODD soient respectés par le monde entier, malgré quelques difficultés pour changer sa façon de faire et de voir les choses.

C'est notamment le cas de Mario Dona, deuxième adjoint à Étalondes qui assure : « Ce que je souhaite, que j'espère, c'est que demain, on voit plus d'obligations pour les collectivités de mettre en place des actions pour le développe-

ment durable. Nous sommes en pleine transition, et quand on veut mettre des choses en place nous n'avons pas d'aide. Il faut vraiment que le gouvernement mette en place des objectifs de durabilité car nos actes aujourd'hui auront des conséquences sur nos enfants et petits-enfants. »

Le propriétaire de Domaine de Penthièvre de Blangy-sur-Bresle, lui, explique qu'il a souhaité remettre en route son moulin pour produire de l'électricité, mais cela n'a pas été au goût de tout le monde. « Quand on essaie de produire durablement, on nous bat à mort ». Des complications qui ne l'ont pour autant pas découragé.

En attendant 2030, chacun a un rôle à jouer, chefs d'entreprise, élus, citoyens, il faut prendre ses responsabilités et mettre en place une « politique de petits pas », comme l'explique Yves Schönfeld, membre du Rotary Club de Eu : « il faut que chacun avance à son rythme, y aller petits pas par petits pas pour aller vers une démarche vertueuse. ».

C.D.



→ Les 17 objectifs :

- > Pas de pauvreté
- > Faim « zéro »
- > Bonne santé et bien-être
- > Éducation de qualité
- > Égalité entre les sexes
- > Eau propre et assainissement
- > Énergie propre et d'un coût abordable
- > Travail décent et croissance économique
- > Industrie, innovation et infrastructure
- > Inégalités réduites
- > Villes et communautés durables
- > Consommation et production responsables
- > Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques
- > Vie aquatique
- > Vie terrestre
- > Paix, justice et institutions efficaces
- > Tout cela en mettant en place des partenariats entre tous les acteurs du territoire pour la réalisation des objectifs.

LE COMITÉ 21, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Le Comité 21 est le premier réseau multi-acteurs en France qui s'occupe des questions du développement durable. Il réunit des entreprises, des collectivités, des associations, mais aussi des établissements d'enseignement supérieur, et essaie petit à petit de faire entrer les citoyens dans l'équation. Il organise divers événements pour échanger avec les intéressés, écrit des notes aux décideurs, réalise une newsletter pour informer les différents adhérents des nouveautés, et propose des formations.



Sarah Schönfeld (à gauche) et Sarah Dayan (à droite) ont expliqué aux personnes présentes que chacun peut initier une démarche de développement durable.